



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB 15.09.2023

Visible par le public jusqu'au: 15.09.2027

Numéro de publication: KK04-0000036347

Entité de publication

Office des faillites du canton de Neuchâtel, rue de l'Epervier 4, 2053 Cernier

Etat de collocation Palma Construction - Rénovation Sàrl en liquidation

Débiteurs:

Palma Construction - Rénovation Sàrl en liquidation
CHE-113.265.324
rue de la Chapelle 54
2035 Corcelles NE

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse devant le tribunal du lieu de la faillite, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Délai de contestation de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 05.10.2023

Lieu de dépôt des documents:

Office des faillites du canton de Neuchâtel,
rue de l'Epervier 4, P.O.B. 64, 2053 Cernier,
2053 Cernier

Remarques:

But : étude, conception, réalisation, commercialisation et le suivi de projet en entreprise générale ou entreprise totale pour son propre compte ou pour le compte de tiers, sous forme de contrats traditionnels ou en partenariat public ou privé, dans le domaine du bâtiment et de la construction (pour but complet, cf. statuts) . L'état de collocation des créanciers de la faillite précitée comprenant l'état des charges de l'immeuble est déposé à l'Office soussigné où il peut être consulté. Les actions en contestation doivent être introduites dans les vingt jours dès le 16 septembre 2023, sinon ledit état sera considéré comme accepté.